
AGA de la SANB, le 25 septembre 2009

Hubert Dupuis, président
Égalité santé en français au Nouveau-Brunswick

Je vous suis très reconnaissant de me donner le privilège de vous parler *d'Égalité santé en français Nouveau-Brunswick*. Je suis particulièrement heureux du fait que la SANB ait choisi le thème « L'égalité réelle maintenant » pour son assemblée générale annuelle. Ce thème est une question... c'est un souhait... c'est un sujet de discussion très important et d'actualité qui mérite d'être débattu...

Je dois vous dire qu'en santé, malheureusement, l'égalité est loin d'être une réalité. Nous avons beaucoup de travail à faire pour que l'égalité entre la communauté anglophone et la communauté francophone devienne une réalité dans le domaine de la santé. Si vous avez vu notre dépliant, vous aurez constaté que les communautés anglophones desservies par la régie anglophone, la Régie B, offre seize services tertiaires, alors que les communautés francophones, sous la régie bilingue, la Régie A, offre quatre services tertiaires. **Est-ce que ça, c'est l'égalité réelle ?**

Les communautés francophones sont desservies par une régie bilingue, qui dessert une région dont la population est composée de 55 % de francophones et 45 % d'anglophones. La Régie A communique à ses hôpitaux et à ses employés en anglais et en français ou en anglais seulement et la Régie B communique à ses hôpitaux et à ses employés en anglais. **Est-ce que ça, c'est l'égalité réelle ?**

Avec sa réforme de la santé, le gouvernement de Shawn Graham a aboli une institution francophone importante pour toute la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, soit la Régie régionale de la santé Beauséjour, pour la remplacer par une Régie bilingue. Les Acadiennes et les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont tous perdu une de leurs institutions importantes dans le domaine de la santé. Gérald Savoie, le président-directeur de l'Hôpital Montfort, qui était au Nouveau-Brunswick au début septembre, a dit lors de son passage : « Dès qu'on démolit une institution francophone, on s'attaque à quelque chose de fondamental.

Sans institution il n'y a plus de communauté. » Nous possédons déjà assez peu d'institution que dès que nous en perdons une, c'est un énorme recul dans le développement et l'épanouissement de notre communauté ! Pouvons-nous laisser disparaître une de nos institutions, pour laquelle nos prédécesseurs ont travaillé tellement fort, et accepter de reculer dans notre développement collectif, sans nous battre ? Nous, les membres d'*Égalité santé en français*, avons répondu « NON » à cette question et c'est pourquoi nous menons une contestation judiciaire contre le gouvernement Graham.

Certains veulent vous faire croire que cette cause est une polémique Nord/Sud. J'ai même entendu cette semaine que le Sud était jaloux parce que le siège social de la Régie A est installé à Bathurst. Sachez que la cause que nous défendons n'a rien à voir avec la localisation du siège social de la Régie A. Ce que nous voulons est bien simple : **nous voulons une régie francophone**. Notre lutte... notre bataille... notre contestation judiciaire, **c'est d'avoir des institutions francophones qui ont la pleine et entière gestion de ses services de santé en français !**

Malheureusement, la seule façon que nous pouvons avoir « L'égalité réelle maintenant » dans le domaine de la santé, c'est avec une poursuite judiciaire devant les tribunaux. Certains nous demandent pourquoi nous ne négocions pas une entente hors cour. La réponse est claire : des droits constitutionnels, ça ne se négocie pas. Soit nos droits sont respectés... soit ils ne le sont pas... Et dans le cas de la réforme de la santé du gouvernement Graham, le respect de nos droits a été violé...

Notre poursuite judiciaire contre le gouvernement Graham est très importante pour « L'égalité réelle maintenant » de nos droits linguistiques dans le domaine de la santé. Maître Luc Desjardins de Petit-Rocher, comme vous connaissez tous, a écrit dans sa chronique du 14 septembre dans *L'Acadie Nouvelle* : « ...cette cause est probablement la plus importante de l'histoire de la province. Et sa conclusion pourrait changer tout le mode de fonctionnement de l'appareil public. Ce n'est pas peu dire. » Et l'honorable Gilbert Finn nous a dit lors de l'assemblée annuelle d'*Égalité santé en français* : « ...cette cause va marquer le cours de l'histoire de

l'Acadie malgré le recul infligé par le gouvernement dans sa réforme des soins de la santé. »

C'est pour cela que nous avons besoin de votre appui. Nous avons besoin de l'appui de toutes les associations acadiennes... de toutes les institutions acadiennes... de toutes les corporations acadiennes... de tous les regroupements acadiens... de toutes les Acadiennes et les Acadiens du Nouveau-Brunswick... Si nous voulons que notre province respecte les deux communautés linguistiques de façon égale. Il faut que « L'égalité réelle maintenant » soit établie dans les institutions de services de santé, comme dans les institutions de l'éducation.

Je vous souhaite de bonnes délibérations sur cette question et assurons-nous, tous ensemble que « L'égalité réelle » devienne une réalité !